



# Compte-rendu du Collectif formation syndicale du Mardi 9 juillet 2019

Participants : Dominique Duhamel (UFSE), Pierre Lecorcher (PJJ - Justice), Michel Brahmi (FD Finances), Françoise CREAC'H CADIC (SNAS), Cyril Papon (Chancelleries et Services judiciaires), Cécile Drilleau (SNTEFP - Travail), Michel Giordano (USPATMI -Intérieur).

L'ordre du jour était le suivant :

- recensement des modules existants pour mise à disposition des orgas ;
- point d'étape du plan de formation :
  - formation prioritaire pour 2019 des élus et mandatés ;
  - 1<sup>ère</sup> réflexion sur le module d'accueil des nouveaux syndiqués ;

## 1. Recensement des modules existants

Nous disposons de plusieurs formations mais nous constatons des situations diversifiées au regard de l'objectif que nous nous sommes fixé :

- mettre à disposition des syndicats des modules de formation ;
- réaliser des sessions de formation en fonction des besoins exprimés, ce qui implique de faire un point des formateurs et intervenants disponibles par module ;
- faire un point des formations estampillées UFSE-CGT (voir ce qui peut être mutualisé à partir de l'existant dans nos orgas), ou CGT FP ou Confédé.

En effet, nous ne disposons pas toujours de module construit (mais uniquement du déroulé précis du stage), notamment parce que les formateurs qui connaissent bien leur sujet sont toujours les mêmes.

### • **État des lieux et propositions du collectifs :**

•

#### **Les formations de l'UFSE-CGT :**

Dialogue social et IRP : Le module actuel, mis à jour pour les élections professionnelles de 2018, consacre une part importante au processus électoral.

Le collectif proposera à la CE de refaire un module permanent « Dialogue social et représentativité syndicale - IRP » pour tenir compte des évolutions liées à la loi de transformation de la FP. Ce module sera enrichi d'une partie « processus électoral » l'année des élections professionnelles.

Instances médicales : nous disposons d'une base mais le module sera à construire en prenant en compte les textes suite aux ordonnances prévues dans la loi FP. À revoir à la rentrée.

Juridique : procédures contentieuses, accompagnement syndical : déroulé détaillé mais pas de module construit. À voir avec Philippe Péchoux, animateur de ce stage.

Statut : déroulé sans module construit. Il y a une clé USB très fournie et des intervenants sur les thèmes abordés.

#### **Les formations communes avec la FDSP et/ou la FDSAS :**

CHSCT (UFSE et FDSP) : module existant sur 5 jours, avec des formateurs disponibles. Toutefois ce module est retravaillé pour le scinder (cf. ci-dessous chap.2) ;

Originaires outre-mer (Fonction publique) : à ce stade, il s'agit d'un déroulé détaillé avec de la documentation mais le module n'est pas construit. À voir avec Gaëtan Silène animateur de ce stage

## **2. Point d'étape du plan de formation :**

### **Stage santé au travail et CHSCT**

Conformément à la décision de la CE, nous travaillons à découper ce stage de 5 jours :

- un module « Santé au travail » sur 2 jours : Cyril et Pierre y travaillent en lien avec Michel Brahmi (mutualisation avec le stage de la FD des finances). Présentation d'un plan détaillé au prochain collectif pour une réalisation du stage fin 2019 au mieux ou 2020 ;
- un module « élus et mandatés » pour les représentants au CHSCT (CSA - loi FP) de 3 jours : avec comme préalable d'avoir fait la 1<sup>ère</sup> partie sur « santé au travail » avant. Cette partie du stage sera à revoir en lien avec l'évolution législative. Prévision pour 2020

### **Stages CAP, CCP et CT**

CAP : le module de 2 jours a été envoyé aux orgas début 2019. Pas de demande des orgas mais proposer à la CE de mettre dans le plan de formation une ou deux stages fin 2019 ou 2020 en réactualisant le module (Loi FP) ;

CCP : sur 1 journée. Module en construction par Dominique. Dans la FPE il y a beaucoup de non-titulaires, notamment à l'éducation nationale mais aussi en police nationale (ADS).

Objectif : module détaillé pour la rentrée et stages de formation à proposer fin d'année si possible  
En parallèle, Dominique D. travaille sur un guide des ANT, qui serait fourni aux stagiaires.

CT : compte tenu de la promulgation de la loi de transformation de la fonction publique, il est proposé de repenser cette formation avec la création du CSA et d'attendre les textes. Toutefois la formation pourrait être réalisée dès 2020, afin de tenir compte de la période transitoire prévue dans la loi avant l'entrée en vigueur du CSA en 2021, et être évolutive.

### **Formation d'accueil**

La formation d'accueil est un enjeu important pour toute la CGT. Un nouveau module sera construit, en s'inspirant de celui réalisé par l'UGFF (2012-2015) et des nouveaux modules de la confédération. Michel Giordano et Dominique D. travaillent sur le module pour la fin d'année en associant Michel Brahmi : un point d'étape sera fait à notre prochaine réunion du collectif.

Nous proposerons à la CE :

- le contenu du stage avec 4 thèmes pivots : Le syndiqué (partir du syndiqué acteur sur son lieu de travail) ; la CGT ; Démarche et action revendicative ; la Formation syndicale. Proposer ensuite des thèmes complémentaires ( Histoire du syndicalisme, Fonction publique et salariat, Syndicalisme et choix de société, etc..) pour l'animateur afin de répondre aux attentes des stagiaires.
- de réaliser une formation de formateurs en 2020, afin que chaque syndicat ait au moins un formateur pour ce module d'accueil.

## **3. Autres points abordés :**

- Faire une note à toutes nos orgas afin :
  - de faire un nouveau recensement des besoins avec l'objectif de présenter à la CE le plan de formation 2019-2020 avec les priorités ;
  - de mettre à jour et compléter la liste des référents « formation syndicale » de tous nos syndicats ;
  - de faire la liste des animateurs et animatrices disponibles par stage de formation.
- Formation de formateurs : à remettre en avant notamment en informant des dates de « formations de formateurs » du parcours de formation de la Confédération ;
- La prochaine Lettre de la formation syndicale : à l'automne
- L'accès à la formation syndicale sur le site de l'UFSE : demande pour une meilleure visibilité avec une rubrique dédiée, notamment sur les modules (déroulés) ;
- La subvention pédagogique pour les formations syndicales, notamment la formation CHSCT : vérifier comment cela se passe dans chaque administration.